



**Association
St-Camille**
Rapport annuel

2022

445

Personnes aux sein de l'Association

167

Collaborateur-trice-s en ateliers répartis en 7 secteurs d'activités

167

Personnes pour assurer l'accompagnement, l'assistance et la logistique

41

Personnes pour l'encadrement professionnel

70

Résident-e-s en chambres individuelles dans nos lieux de vie

Les textes contenus dans ce rapport ont été rédigés en mars 2023.

Sommaire

- 2** Message de la Présidente - Mme Anne-Sophie Peyraud
- 5** Les Ateliers - M. Luc Blanc
- 12** Le Service social - Mme Hélène Schneuwly
- 16** Le Département administratif - M. Samuel Joye
- 20** Organigramme
- 22** Comptes d'exploitation comparés - M. Samuel Joye
- 25** Mouvements et utilisation du Fonds des loisirs
- 26** Bilans comparés - M. Samuel Joye
- 28** Rapport fiduciaire - Fiducom SA
- 29** Les Lieux de vie - M. Vellone, Mmes Sautel et Mayer Aldana
- 35** Le billet du Directeur - M. Claude Chassot

01

Message de la Présidente

Retour à une certaine normalité

Le début de l'année 2022 a été marqué, à St-Camille, par la levée de certaines mesures, liées au Coronavirus. Dès le mois de mai, le masque obligatoire pour les collaboratrices et collaborateurs, ainsi que pour les visites, a été aboli.

La vie à St-Camille a, depuis lors, repris une certaine normalité. Soulignons avec bonheur, que la protection des résident-e-s contre le virus s'est poursuivie, de manière professionnelle et optimale, puisqu'aucun décès ni hospitalisation n'est à déplorer. Un immense merci à toutes celles et ceux, qui ont œuvré au quotidien pour y parvenir, et aux personnes qui ont concrétisé les directives étatiques. N'oublions pas les médecins liés à St-Camille, qui ont entouré la Direction et les Responsables des Foyers. Le moment est venu de remercier, en particu-

lier, la Dre Savopol, médecin répondante, qui a pris sa retraite au 1er janvier 2023, après de longues années au service des résident-e-s du Foyer St-Camille, et de lui exprimer toute notre gratitude. Sa fonction est reprise par le Dr Hetzel, déjà bien connu de nous toutes et tous, ce dont nous nous réjouissons. Parmi les résident-e-s, St-Camille a vécu, malheureusement, trois nouveaux décès durant l'année, dont celui, à 91 ans, de la doyenne d'âge, qui vivait au Foyer St-Camille, depuis février 1968. Quelle fidélité!

Le retour à la normalité a permis à l'Association de clore les festivités de son 60ème anniversaire, avec notamment le spectacle «St-Camille fête ses 60+1 bougies». Ce dernier a attiré plus de 400 spectateurs. Nous garderons un souvenir ému, mais aussi tellement joyeux. Merci à toutes celles et ceux, grâce à qui, la pièce a pu se concrétiser, en particulier à ses actrices et ac-

teurs, bien sûr, mais aussi aux souffleurs! En 2022, St-Camille a également renoué avec son match aux cartes, son tournoi de pétanque, et a pu à nouveau organiser ses camps de vacances.

Du point de vue économique, 2022 a permis à St-Camille de retrouver les chiffres d'avant la pandémie, avec un résultat légèrement supérieur à celui de 2019, dépassant de 9% le budget 2022. Le chiffre d'affaires global de l'Association atteint ainsi la somme de CHF 4'098'690.50. Les boutiques ont réalisé un excellent résultat, avec un bénéfice de CHF 59'200.00; le Café des Préalpes est proche de l'équilibre. Le bénéfice 2022 s'élève ainsi à CHF 57'000.00. Malgré la guerre en Europe et l'inflation galopante, St-Camille a su rester à flots (une vraie gageure), grâce à nos fidèles client-e-s et partenaires. A noter que la belle histoire des radars, construits avec l'aide de plusieurs ateliers, n'est pas terminée: 49 radars ont d'ores et déjà été vendus depuis 2020, et 41 offres sont en cours. Une belle réussite!

Nous pouvons être fiers de ce retour à la normalité. Je tiens, en mon nom personnel, à souligner ici l'engagement sans relâche des collaboratrices et collaborateurs, en situation de handicap ou non, durant l'année écoulée, malgré les difficultés. Que chacune et chacun en soient vivement remerciés! J'en profite aussi pour saluer l'excellente et très agréable collaboration entretenue avec la Direction, durant l'année écoulée. Merci à eux, en particulier à notre Directeur, Claude Chassot.

Enfin, l'Association a profité de l'année 2022 pour réfléchir à son avenir. Afin d'optimiser son fonctionnement, le Comité de direction a proposé de renoncer au Conseil de l'Association - dont les membres ont été consultés au préalable -, organe par ailleurs inconnu dans le monde institutionnel fribourgeois. Cette nouvelle organisation implique la révision des statuts, qui est à l'ordre du jour de l'Assemblée 2023. C'est l'occasion de remercier, comme il se doit, de leur grand engagement et leur indéfectible fidélité à la cause camillienne, celles et ceux qui y ont œuvré, parfois durant plus de 20 ans: Frédéric Sudan, Jacob Hetzel, Bertrand Morel et Aline Chabloz, ainsi que les tout nouveaux retraités: Maurice Savio et Monique Savopol. Nous espérons que nous pourrons encore compter sur leur soutien à l'avenir, et qu'ils seront, le cas échéant, toujours prêts à nous donner des coups de main ponctuels, dans leur sphère de compétences.

Anne-Sophie Peyraud
Présidente de l'Association St-Camille



Extraits des statuts (1 à 4)

I. Dispositions générales

Article 1 : Raison sociale

1. L'Association St-Camille (ci-après l'Association) est une personne morale, sans but lucratif, reconnue d'utilité publique par le Conseil d'Etat du Canton de Fribourg, le 11.04.1961.
2. Elle est régie par les présents statuts, subsidiairement par les articles 60 et suivants du Code civil suisse et autres prescriptions légales éventuelles.
3. Elle est confessionnellement et politiquement neutre.

Article 2 : Siège

Le siège de l'Association est à Marly.

Article 3: But

1. L'Association vient en aide prioritairement aux personnes adultes en situation de handicap physique, en mettant à leur disposition des structures d'accueil et des possibilités de travail en ateliers.
2. Elle s'engage à proposer des solutions aux problèmes (hébergement, soins, travail, prévoyance sociale, loisirs, ...) auxquels sont confrontées les personnes en situation de handicap qu'elle accueille.

Article 4: Membres

Toute personne, physique ou morale, peut être Membre de l'Association si elle en fait la demande et si elle est agréée par le Comité de direction. Les Membres ont droit à une voix chacun et payent une cotisation fixée par l'Assemblée générale.

02 Les Ateliers

L'année 2022 est arrivée à son terme, marquée par une économie mondiale fragilisée par la guerre en Ukraine. La crise énergétique et les difficultés d'approvisionnement des matières ont impacté directement nos clients. Toutefois, l'énergie mise en œuvre par les Ateliers, pour répondre et trouver des solutions, nous a permis d'avoir toujours suffisamment de travail pour les collaborateur-trice-s.

Merci au personnel qui a œuvré chaque jour, en traitant les commandes mais également les mises en route et les adaptations des travaux, pour les personnes en situation de handicap, tout en respectant les mesures d'hygiène et de protection.

Des départs marquants et des relèves assurées

M. Maurice Savio a débuté son activité, le 04.10.1986, en tant que Responsable de l'Atelier Menuiserie à Marly. Ce service compte aujourd'hui 25 collaborateur-trice-s en situation de handicap et 3 Maîtres socioprofessionnels.

Pour le remplacer, nous avons nommé M. Pascal Gumy, dès le 01.01.2023. M. Gumy est connu au sein de l'Association, puisqu'il a été engagé, le 10.03.1997, comme Maître socioprofessionnel. Durant toutes ces années, nous avons pu compter sur lui, grâce à son dynamisme et ses capacités d'adaptation. Nous avons la certitude d'avoir choisi l'homme qui possède l'énergie nécessaire pour reprendre le flambeau.

M. Gumy, je vous souhaite une carrière correspondant à votre attente, dans ce nouveau défi, et je compte sur votre efficace collaboration.

M. Claude Pernet a débuté son activité le 01.10.1997, comme Responsable du service Transports. Ce service compte 4 chauffeurs et une flotte de 19 véhicules.

Pour le remplacer, nous avons nommé M. Filipe Grilo, dès le 01.09.2022, Coordinateur des Transports. M. Grilo possède une expérience dans le transport de personnes. M. Grilo, je vous souhaite plein succès dans ce nouveau challenge.

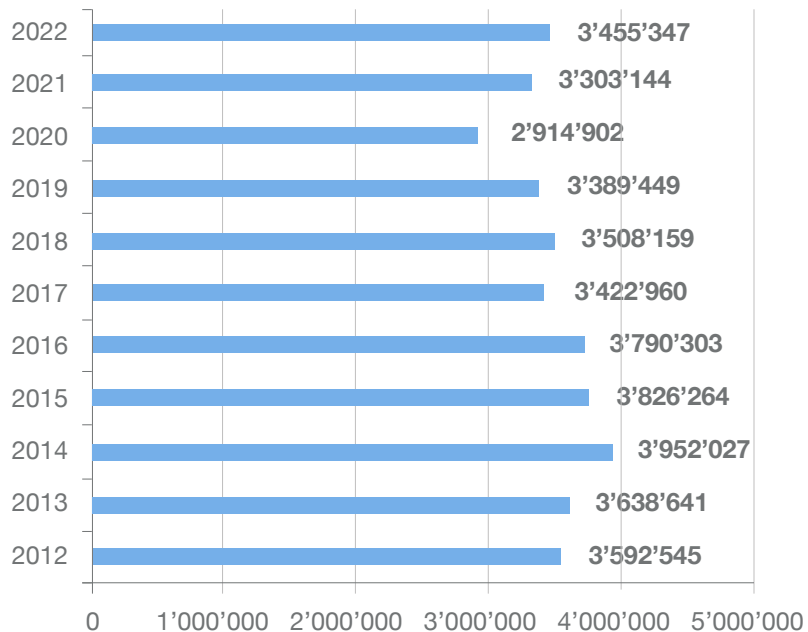
Au nom de l'Association St-Camille, et personnellement, je remercie sincèrement MM. Savio et Pernet, de toutes ces années passées au service de l'Association, et de tout ce que vous avez apporté par votre travail, vos qualités humaines et vos compétences professionnelles. Je vous souhaite une belle et heureuse retraite.

Personnel

Les 167 collaborateur-trice-s en situation de handicap, dans l'ensemble des Ateliers, ont effectué 196'196 heures. Ce chiffre est en diminution, par rapport à 2021 (- 1.31%). Le nombre d'heures réalisées par l'encadrement a également diminué; il atteint, en effet, 43'567 heures (- 3.67%).

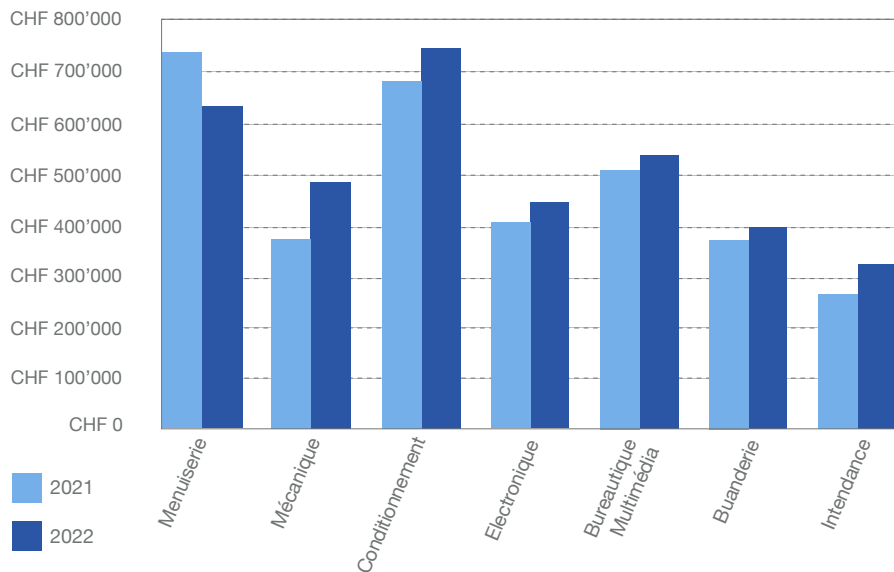
Evolution du chiffre d'affaires

Le graphique, ci-après, représente l'évolution du chiffre d'affaires réalisé par les Ateliers, depuis dix ans. Pour 2022, l'atelier Menuiserie n'a pas atteint son budget. Cependant, grâce à l'engagement du personnel, nous avons tout de même pu atteindre un résultat de CHF 3'455'347.



Le chiffre d'affaires comprend les matières premières.

Le chiffre d'affaires brut par atelier, et la variation de celui-ci, par rapport à 2021, sont illustrés dans le graphique et le tableau suivants. Le chiffre d'affaires global des Ateliers a augmenté de 4.61% par rapport à 2021.



Menuiserie	CHF 625'215.12	-14.60%
Mécanique	CHF 486'394.29	+26.60%
Conditionnement	CHF 745'950.85	+2.40%
Electronique	CHF 447'985.95	+9.28%
Bureautique Multimédia	CHF 434'717.13	+7.66%
Buanderie	CHF 396'656.12	+5.24%
Intendance	CHF 318'427.60	+18.95%

Investissements

Pour maintenir une capacité de production moderne et de qualité, divers objets ont été acquis, selon le plan ordinaire d'investissements 2022. Il s'agit du remplacement d'objets usagés, d'expansion et de modernisation. Seuls les objets dépassant CHF 3'000.- sont mentionnés spécifiquement. Le montant total avoisine CHF 491'660.-.

1. Menuiserie:

Chariot électrique avec contrepoids	CHF	46'838.-
Aspirateur à poussière	CHF	31'459.-

2. Conditionnement:

Rayonnage à palettes	CHF	9'450.-
----------------------	-----	---------

3. Electronique:

Machine à sertir	CHF	5'367.-
Machine à dénuder	CHF	3'388.-
Perceuse / fraiseuse	CHF	5'400.-

4. Bureautique Multimédia:

Carte d'acquisition vidéo	CHF	5'131.-
---------------------------	-----	---------

5. Mécanique:

Tour CNC	CHF	95'915.-
Centre d'usinage et de fraisage	CHF	119'223.-
Etaux pneumatiques	CHF	11'206.-

6. Buanderie:

Planche à repasser	CHF	14'237.-
--------------------	-----	----------

7. Intendance:

Tracteur à gazon	CHF	41'000.-
Remorque	CHF	11'577.-

8. Transports:

Bus avec transformations	CHF	91'469.-
--------------------------	-----	----------

Transports

Les 19 véhicules de l'Association ont parcouru 190'768 km, sans incident. Le renouvellement de la flotte des véhicules, ainsi que la formation des nouveaux personnels, restent indispensables. Cela permet d'assurer la sécurité et la continuité, dans la qualité de nos transports.

Rénovation des bâtiments

Nous effectuons des rénovations, qui nous permettent de maintenir les bâtiments en parfait état.

Pour 2022, les événements les plus importants ont été les suivants :

Energétique

- Changement des néons traditionnels par des néons LED, à Villars-sur-Glâne et Marly.
- Installation d'une centrale solaire, d'une puissance de production annuelle d'environ 181'850 kWh, sur le toit du bâtiment, à Villars-sur-Glâne.

Extension

- Pose de moustiquaires dans les chambres, pour améliorer le confort des résident-e-s, à Marly.
- Ouverture de la façade de la Mécanique, pour pouvoir entrer une nouvelle machine et obtenir plus de luminosité, à Marly.

Sécurité

- Modernisation et amélioration du système de détection incendie du bâtiment, à Villars-sur-Glâne.

Entretien:

- Rénovation du sol et du fond de douche de 2 chambres, à Villars-sur-Glâne.
- Rénovation de 5 chambres avec de nouvelles armoires, à Villars-sur-Glâne.
- Remplacement de l'unité de climatisation de l'atelier Conditionnement, à Marly.
- Curage des canalisations d'eaux usées du bâtiment, à Marly.
- Rénovation du sol de la réception et de la boutique, à Marly.
- Remplacement de la tourelle d'extraction de la hotte de la cafétéria, à Marly.
- Rénovation du carrelage, à l'entrée de l'Administration, à Marly.
- Remplacement des boutons d'appel des chambres, à Villars-sur-Glâne.

Développement et recherche

En 2022, nous avons acquis un nouveau mandat pour l'atelier Conditionnement. Nous prévoyons des éléments d'un appareil de fitness, et préparons son expédition. Il est ensuite envoyé dans le monde entier. Cette activité nous permet d'offrir un travail varié à nos collaborateurs.

Etat des commandes et des mandats

Au moment d'écrire ces lignes, le chiffre d'affaires est légèrement supérieur au budget déposé, ainsi qu'à la réalité de 2022. L'état des commandes est également supérieur à celui de 2022. Nous sommes toujours en quête de travaux pour les Ateliers. Nous espérons atteindre le budget prévu pour tous les services.

Remerciements

Nous aimerions remercier très sincèrement :

- toutes les entreprises et personnes privées, qui nous confient des travaux en sous-traitance, ou achètent nos produits.
- les collaboratrices et collaborateurs en situation de handicap, qui, par la qualité de leur travail, la compréhension des exigences et le respect des délais imposés, permettent de satisfaire nos client-e-s.
- le personnel d'encadrement, qui, par son rôle professionnel et social, gère sans faillir la bonne marche de nos Ateliers.

Nous ne saurions terminer ce rapport sans attirer, en particulier, l'attention de toutes celles et ceux qui ont ou auraient des travaux à nous confier. Contactez-nous et nous vous ferons parvenir une offre!

Luc Blanc
Responsables des Ateliers
luc.blanc@st-camille.ch
Site des Ateliers: www.st-camille.ch



03

Le Service social

L'Assistante sociale est considérée comme une généraliste et une personne ressource. Ses tâches sont variées et exigeantes. Elles sont concentrées sur les besoins humains et matériels, voire spirituels des personnes accueillies.

Les occasions de tisser des liens, et de travailler avec le réseau font partie de son quotidien. L'Assistante sociale peut soutenir les personnes en situation de handicap dans les domaines suivants : le travail dans nos Ateliers, la vie quotidienne dans nos Lieux de vie, les contacts sociaux, les différents suivis thérapeutiques, les assurances sociales, les aspects financiers et administratifs, en accompagnant, par exemple, la personne dans une démarche de mise sous curatelle.

Interlocutrice privilégiée, les caractéristiques de sa carte de visite sont : l'écoute, l'orientation, l'adaptation, le conseil et l'accompa-

gnement des personnes, dans le processus de conception progressive de leur projet. Son domaine de compétences nécessite qu'elle ait des connaissances au niveau de la médiation, et qu'à partir de là, elle adopte une attitude de coach dans l'accompagnement. Tout un panel de fibres humaines, qui place l'Assistante sociale dans l'esprit de la débrouillardise, de l'ouverture, de l'autonomisation, et lui permet ainsi de découvrir, sous un autre angle, la personne accompagnée. Des entretiens individuels, des bilans de situation avec les familles et les partenaires professionnels permettent de favoriser l'émergence des ressources des personnes que nous accueillons.

Aussi, une majeure partie de son travail est consacrée à la gestion des demandes d'admission, ainsi qu'à la mise en place des stages et des suivis, dans les Ateliers et les Lieux de vie. Toute demande de visite et d'organisation de stages est transmise et confiée au Service social.

Ce dernier a pour responsabilité d'appliquer les procédures d'indication cantonale, qui ont pour objectif de permettre à toute personne en situation de handicap, d'avoir accès aux prestations, pour répondre le mieux à ses besoins.

C'est avec retenue et courtoisie, que le Service social traite, dans la mesure du possible, les situations qui lui sont confiées à l'interne, comme celles qui transitent par le réseau. Pendant cette année 2022, la souplesse et l'esprit d'ouverture ont permis de regarder avec sérénité l'évolution des problématiques rencontrées, de plus en plus complexes – qui interpellent – et inquiètent, avec une flexibilité certaine, et une grande implication dans le rayonnement de l'Association.

Les Ateliers

Durant l'année 2022, les demandes formelles adressées au Service social ont abouti à l'organisation d'une quarantaine de visites des Ateliers. Environ 30 stages ont été organisés, y compris la mise en place de mesures d'insertion sociales (MIS), en étroite collaboration avec les Maître-sse-s socioprofessionnel-le-s de chaque atelier, ainsi que les différents partenaires impliqués dans les situations.

Il est à noter, que les MIS sont en nette augmentation. Ces dernières n'aboutissent pas obligatoirement à un engagement dans les Ateliers, comme des personnes bénéficiant d'une rente de l'assurance-invalidité.

Cette importante collaboration pluridisciplinaire a permis de contractualiser 15 personnes. A la suite d'un stage positif, quelques situations sont également mises en liste d'attente,

pour venir travailler dans nos Ateliers (à la fin de la scolarité ou d'une formation professionnelle spécialisée, par exemple). Tout cela, en sachant que d'autres structures attractives existent dans le canton. En effet, les personnes expérimentent et trouvent d'autres solutions, qui répondent, par la suite, davantage à leurs besoins et envies, mais toujours en fonction de leurs difficultés et ressources.

La pandémie et les problématiques, liées à l'évolution de notre société, ont fragilisé le tissu social des personnes en situation de handicap, déjà isolées socialement. Ces paradigmes ont ainsi permis, de mettre en lumière la valeur importante du travail pour beaucoup de collaborateur-trice-s, qui ont progressé avec courage et persévérance à leur poste. Néanmoins, nous avons dû gérer un certain nombre de départs à la retraite, de décès et d'absences. A ce jour, nous n'avons pas encore pu remplacer tous les collaborateur-trice-s qui nous ont quittés.

Le travail social effectué dans le cadre des Ateliers, confirme toujours un changement notoire des situations de santé des collaborateur-trice-s. Étant donné que les troubles psychiques touchent toutes les populations, nous relevons une augmentation de ces derniers, tout comme les temps partiels. Les personnes jeunes, souffrant de difficultés d'apprentissage, ne trouvent pas de place sur le premier marché de l'emploi. Cette évolution et cette réalité du travail rencontrées sur le terrain demandent une grande souplesse et adaptabilité de la part du personnel d'encadrement, qui doit conjuguer avec ces différents paramètres, afin de maximiser l'accompagnement des collaborateur-trice-s.

La visibilité de notre Association contribue à ce que, dans l'ensemble, un tournus régulier s'effectue de manière naturelle dans les Ateliers. Le changement de regard porté sur les situations, ainsi que le travail adapté, en sont le fil conducteur.

La Formation continue

Durant l'année 2022, les cours de Formation continue ont suivi leur courbe de fréquentation régulière, et ont même augmenté. En effet, si 1 personne a mis un terme à sa participation, pour cause de départ de l'Association, 4 nouvelles personnes ont commencé la formation. Par conséquent, 38 personnes ont suivi les cours; elles ont été réparties au sein des 3 classes du matin à Villars-sur-Glâne, et des 6 classes organisées toute la journée, à Marly.

La Formation continue a poursuivi son but. Elle a maintenu et fait évoluer les acquis scolaires, tout en développant de nouvelles connaissances et compétences des participant-e-s, principalement en français et en maths. Les besoins et les envies ont été respectés. Nous avons offert un espace de partage et d'ouverture sur le monde actuel, avec des programmes ajustés et individualisés.

Au fil des années, l'enthousiasme et l'envie d'apprendre sont toujours au rendez-vous, dans une atmosphère décontractée, joyeuse et curieuse. Autant d'éléments motivants, qui donnent du charme à cette formation, et qui permettent aux apprenant-e-s et à l'enseignante d'évoluer toujours, avec un grand plaisir et une motivation tangible. C'est donc un bonheur partagé!

Que chacune, très chères collègues du Service social et de la Formation continue, soit ici remerciée de l'excellence du travail accompli au cours de l'année 2022.

Hélène Schneuwly
Resp. Service social
helene.schneuwly@st-camille.ch



04

Le Département administratif

Comptabilité et Fonds des loisirs

L'année 2022 a vu s'esquisser les premières analyses nécessaires à la mise en application, pour l'Association St-Camille, de la révision de la loi sur la protection des données. Celle-ci entrera en vigueur le 01.09.2023. Un groupe d'étude a déjà été mis en place, en fin d'année 2022, et devra finaliser les diverses réflexions et adaptations, afin que l'institution soit conforme à cette nouvelle loi, durant l'année 2023.

La révision de l'exercice 2021, par le Service de la prévoyance sociale, a été réalisée le 09.10.2022 et avalisée par la Direction de la santé et des affaires sociales, en date du 24.12.2022. Nous avons le plaisir de relever, qu'aucune reprise n'a dû être comptabilisée, à la suite de cette révision.

Dans le cadre de notre système de contrôle interne, une analyse des risques a été réalisée par le Comité de direction. Cette analyse traite des principaux risques, auxquels l'Institution est exposée, et la pertinence des mesures prises, afin de réduire leur impact. Une délégation du Comité de direction a, en outre, réalisé une vérification des divers processus décrits dans notre système de contrôle interne, en date du 23.08.2022.

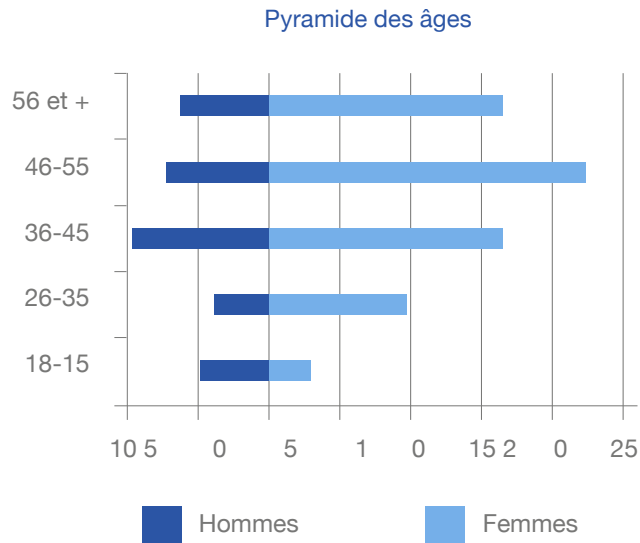
Nous avons le plaisir de vous renseigner (en page 25) sur l'utilisation de notre Fonds des loisirs, alimenté par vos dons, sans lesquels les améliorations de la qualité de vie qu'ils procurent aux personnes en situation de handicap, ne seraient pas envisageables. Nous vous remercions, d'ores et déjà, de votre générosité.

Turn-over

Le turn-over accuse une augmentation importante, étant donné qu'il passe de 9.82% en 2021, à 17.48% en 2022. Les causes de départ ont, chaque fois, été analysées. Force est de constater, que les attentes en matière de bien-être et d'épanouissement personnel évoluent, et que le temps, où le salarié faisait carrière auprès du même employeur, est largement révolu. Fait assez rare pour être signalé: 3 personnes sont retournées dans leur pays d'origine.

Par rapport à l'année dernière, le nombre de départs en pré-retraite ou en retraite est en légère augmentation. Nous déplorons aussi quelques départs liés à des maladies ou accidents de longue durée, dont le nombre est identique à l'année passée.

En 2022, le nombre d'unités plein temps s'est élevé en moyenne à 153.48 UPT.



L'âge moyen du personnel d'encadrement passe de 45.3 ans à 46 ans entre 2021 et 2022.

Toujours soucieux de la santé des personnels, nous avons proposé des ateliers anti-stress, organisés en partenariat avec la SUVA. 34 personnes ont été sensibilisées à identifier les signes de stress, et à expérimenter des méthodes pour éliminer les tensions qui en résultent.

« On peut aussi bâtir quelque chose de beau avec les pierres qui entravent le chemin »

Johann Wolfgang Goethe

Qualité

2022 a vu le renouvellement de notre certificat ISO 9001 :2015 ainsi que des critères CLASS jusqu'au 30 septembre 2025. L'auditeur a souligné l'engagement de l'ensemble des personnes rencontrées et le bon soutien de la direction, dans le déploiement et l'animation du système.

Service alimentaire, Café des Préalpes et Boutiques

Le service alimentaire a réalisé, durant l'année 2022, plus de 80'000 repas, qui ont ensuite été consommés par les personnels et résident-e-s de notre Association. Ces mets sont concoctés par une équipe très professionnelle, qui cherche continuellement à améliorer la qualité et la diversité proposées.

Pour le Café des Préalpes, la reprise postpandémie a finalement été moins compliquée que prévue. Notre fidèle clientèle a, notamment, largement profité de notre menu fribourgeois, servi le dimanche, et nous a permis l'organisation de nombreux banquets. Nous avons également pu compter sur nos mandats, auprès de l'accueil extra-scolaire de Villars-sur-Glâne.

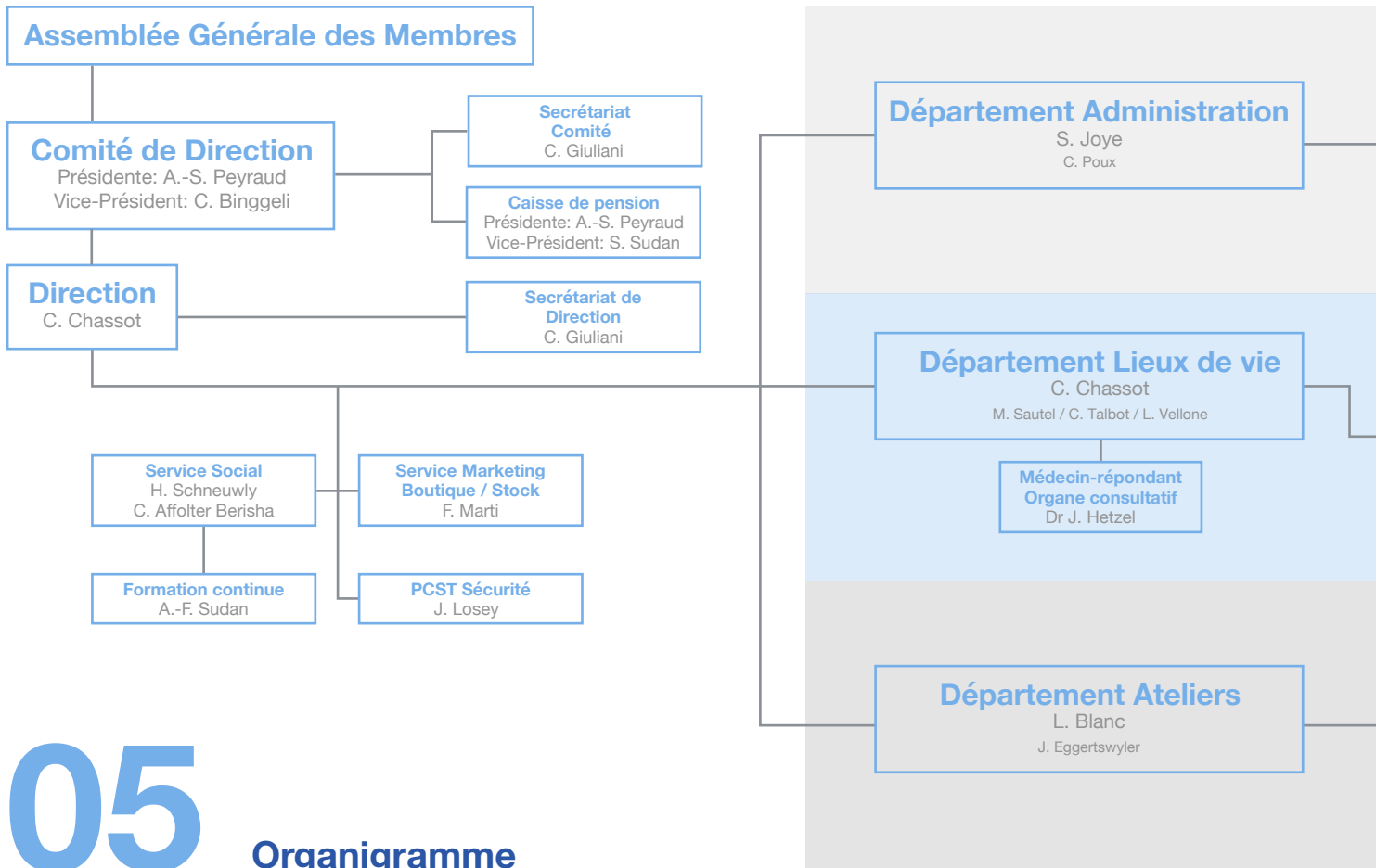
Au Café des Préalpes, on y sert, dans un cadre chaleureux, une cuisine simple, équilibrée et de qualité. Un plat du jour vous est proposé, ainsi que plusieurs mets à la carte. Toute l'équipe du Café des Préalpes se réjouit de vous accueillir. Pour tout renseignement : 026/408.86.01.

Les Boutiques existent, parce qu'elles restent le moyen le plus efficace pour écouler nos propres produits. La Boutique de Marly a été totalement modernisée durant l'année 2022. Durant la période de l'Avent, la 5ème édition de notre Marché «Camille» s'est à nouveau tenue sous une forme identique aux précédentes années, au sein de nos deux sites. Nous tenons à remercier les nombreuses personnes présentes de leur visite et de leur soutien.

Les articles présentés dans nos boutiques sont le fruit de rencontres, d'apprentissages et de savoir-faire. Que ce soit pour un anniversaire, un cadeau ou tout simplement pour vous faire plaisir, vous trouverez chez nous ce qu'il vous faut.

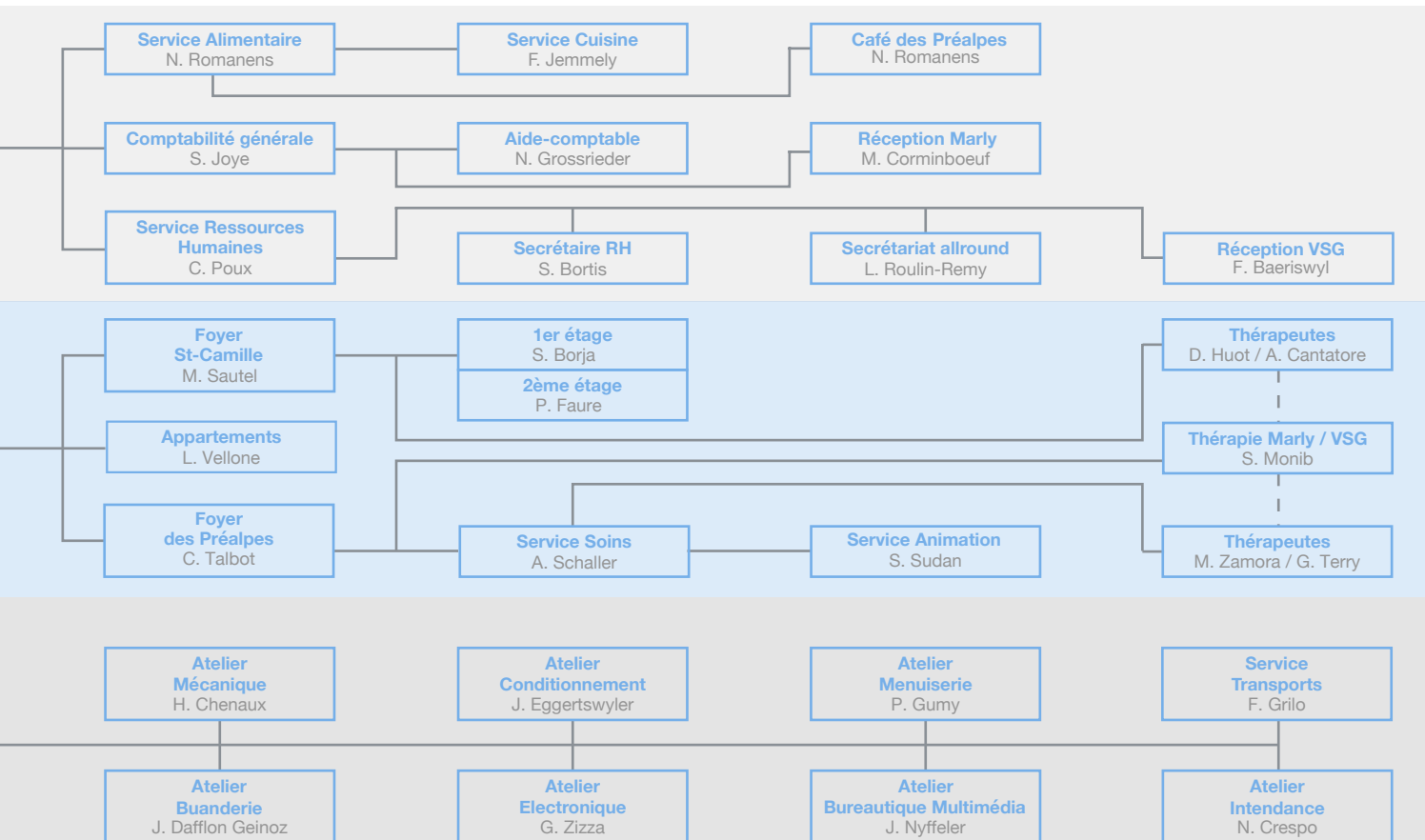
Samuel Joye
Resp. Administratif
samuel.joye@st-camille.ch





05

Organigramme



06

Comptes d'exploitation comparés

		Compte Profits et Pertes	
Produits		du 01.01.22 au 31.12.22	du 01.01.21 au 31.12.21
<i>Prod. d'exploitation</i>	CA résultant de ventes et prestations	4'293'682.99	4'035'866.27
	Produits divers	517'729.78	529'138.56
	Total produits d'exploitation	4'811'412.77	4'565'004.83
<i>Dons</i>	Fonds des loisirs	33'021.41	35'350.57
	Fonds des membres	12'600.00	14'150.00
	Fonds legs et donations	49'059.05	43'071.25
	Total des dons	94'680.46	92'571.82
<i>Autres produits</i>	Produits pensionnaires	3'494'934.00	3'423'584.00
	Loyers	56'498.95	47'018.80
	Total autres produits	3'551'432.95	3'470'602.80
<i>Subventions cantonales</i>	Subventions canton Fribourg	13'079'389.91	13'220'243.94
	Subventions autres cantons	399'463.50	484'223.25
	Total subventions cantonales	13'478'853.41	13'704'467.19
	Total des Produits	21'936'379.59	21'832'646.64

Charges

Charges matières, marchandises, travaux de tiers

Charges d'outillage et de matériel pour les ateliers

(1'440'826.06)

(1'529'078.97)

Autres charges d'exploitation

(270'536.24)

(260'960.49)

Total charges matières, marchandises, travaux de tiers

(1'711'362.30)

(1'790'039.46)

Frais du personnel

Salaires et charges sociales

(16'231'194.60)

(16'091'631.40)

Autres charges du personnel

(152'277.49)

(137'337.82)

Total des frais du personnel

(16'383'472.09)

(16'228'969.22)

Charges d'exploitation

Besoins médicaux

(67'130.28)

(78'279.45)

Vivres et boissons

(715'596.52)

(623'364.55)

Ménage

(439'047.04)

(423'245.32)

Entretien des immeubles

(354'219.02)

(341'959.77)

Entretien des investissements

(517'623.14)

(482'510.06)

Loyers

(287'368.80)

(275'573.10)

Energie

(251'843.55)

(244'555.10)

Ecole et formation

(34'041.30)

(24'041.20)

Bureau et administration

(281'438.93)

(298'608.83)

Total des charges d'exploitation

(2'948'308.58)

(2'792'137.38)

Amortissements

s/immeubles

(145'888.65)

(142'536.60)

s/biens mobiliers

(318'216.90)

(334'361.25)

s/informatique

(51'703.00)

(64'666.80)

s/véhicules

(63'109.85)

(57'553.70)

Total des amortissements

(578'918.40)

(599'118.35)

Charges et produits financiers

Intérêts capital & frais bancaires	(6'595.24)	(5'235.69)
Intérêts sur prêts	(16'250.00)	(16'250.00)
Intérêts hypothécaires	(171'775.85)	(241'140.30)
Total des charges et produits financiers	(194'621.09)	(262'625.99)
Charges non-subventionnées		
Prélèvements du Fonds des loisirs	(32'937.75)	(34'658.50)
Prélèvements du Fonds véhicules	(3'600.00)	0.00
Prélèvements du Fonds 60ème anniversaire	(53'423.35)	(37'247.15)
Total des charges non-subventionnées	(89'961.10)	(71'905.65)
Total des charges	(21'906'643.56)	(21'744'796.05)
Résultat de l'Association avant attributions	29'736.03	87'850.59
Variation du capital et des fonds		
Attributions du résultat des centres non-subventionnés	(57'000.07)	(102'559.77)
Attributions des dons	(94'680.46)	(92'571.82)
Utilisations de fonds	121'944.50	107'281.00
Résultat annuel après attributions	0.00	0.00

07

Mouvements et utilisation du Fonds des loisirs 2022

Etat du Fonds des loisirs au 1 ^{er} janvier 2022	CHF 99'451.37
Dons	CHF 28'172.15
Autres versements de soutien	CHF 4'849.26
Actions participatives pour les personnes en situation de handicap (vacances, chèques de voyages, cornets St-Nicolas)	(CHF 19'217.10)
Dépenses pour l'animation et les loisirs des Foyers et Appartements (anniversaires, participations culturelles et festives, fêtes des familles, Camillecteur)	(CHF 13'720.65)
Solde et état au 31 décembre 2022	CHF 99'535.03

08

Bilans comparés

Actif		Bilan	au 31.12.22	%	au 31.12.21	%
<i>Actif circulant</i>	Trésorerie		1'697'485.17		673'112.07	
	Créances résultant de la vente de biens et de prest. de services		869'696.36		955'993.26	
	Créances collectivités publiques		2'423'387.86		2'352'833.49	
	Stocks		218'084.95		203'448.95	
	Actifs de régularisation		233'744.01		117'195.78	
	Total de l'actif circulant		5'442'398.35	30.26%	4'302'583.55	25.77%
<i>Actif immobilisé</i>	Immeuble Marly		4'238'618.24		4'248'618.24	
	Immeuble Villars		6'021'996.55		6'046'149.55	
	Machines, Mobilier, Outillage et Informatique		2'070'005.73		1'944'586.33	
	Véhicules		212'171.10		151'411.50	
	Total de l'actif immobilisé		12'542'791.62	69.74%	12'390'765.62	74.23%
	Total de l'Actif		17'985'189.97	100.00%	16'693'349.17	100.00%

Passif

Capitaux étrangers à court terme

Dettes résultant de l'achat de biens et de prest. de services	497'183.28		670'614.29	
Dettes à court terme portant intérêt	1'646'000.00		143'000.00	
Passifs de régularisation	336'743.73		258'207.95	
Total capitaux étrangers à court terme	2'479'927.01	13.79%	1'071'822.24	6.42%

Capitaux étrangers à long terme

Dettes à long terme portant intérêt	11'475'000.00		11'621'000.00	
Total capitaux étrangers à long terme	11'475'000.00	63.80%	11'621'000.00	69.61%

Capital de l'Association

Capital de base

Capital propre	3'503'010.43		3'478'934.71	
----------------	--------------	--	--------------	--

Capital lié

Fonds des Loisirs	99'535.03		99'451.37	
Fonds de rénovation & développement	230'000.00		180'000.00	
Fonds 60 ^e anniversaire	30'000.00		67'752.85	
Fonds véhicule	56'400.00		60'000.00	

Capital libre

Fonds des membres	111'317.50		114'388.00	
-------------------	------------	--	------------	--

Total capital de l'Association	4'030'262.96	22.41%	4'000'526.93	23.97%
---------------------------------------	---------------------	---------------	---------------------	---------------

Total du Passif	17'985'189.97	100.00%	16'693'349.17	100.00%
------------------------	----------------------	----------------	----------------------	----------------

Rapport de l'organe de révision

à l'Assemblée générale des membres de l'

Association St-Camille, Marly

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de l'Association St-Camille, comprenant le bilan, le compte de profits et pertes, le tableau des flux de trésorerie, le tableau de variation du capital et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31.12.2022. Conformément aux dispositions Swiss GAAP RPC, les indications dans le rapport de performance ne sont pas soumises à l'obligation de contrôle ordinaire de l'organe de révision.

Les comptes de l'exercice précédent ont été audités par un autre organe de révision.

Responsabilité du Conseil de l'Association

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil de l'Association. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil de l'Association est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Nous attirons l'attention sur le troisième paragraphe des « principes généraux » présentés en annexe des comptes annuels qui décrit l'impossibilité de se conformer aux dispositions de la Swiss GAAP RPC 16 pour des raisons de faisabilité en lien avec le subventionnement de l'institution. Etant donné que la prise en considération des variations d'avantages ou d'engagements économiques liés à la prévoyance professionnelle aurait des répercussions sur la couverture du déficit, il a été renoncé à appliquer cette disposition du référentiel comptable.

Selon notre appréciation, les comptes annuels, à l'exception de la restriction ci-dessus, donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les recommandations relatives à la présentation des comptes (Swiss GAAP RPC). Par ailleurs, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

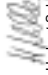
Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Comité de direction.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Marly, le 6 avril 2023

Fiducum SA



Herbert Schaller
Expert diplômé en finance et
comptabilité avec brevet
Fédéral suisse
Expert-réviseur agréé



Alexandre Soltz
Spécialiste en finance et
comptabilité avec brevet
Fédéral suisse
Expert-réviseur agréé

Membre de FIDUCIAIRE SUISSE

10

Les Lieux de vie

Les Appartements protégés

Capacité officielle d'accueil : 12 résident(e)s

« La liberté intérieure, c'est quand le regard de l'autre ne nous détermine pas. » Alexandre Jollien

L'équipe éducative des Appartements a pour mission, d'accueillir des adultes présentant des troubles dans le développement intellectuel et/ou des troubles de l'apprentissage. La diversité et la complémentarité des prestations du personnel éducatif permettent un accompagnement individualisé, favorisant l'autodétermination. Elle est attentive aux besoins physiques, psychiques et sociaux des résident(e)s, et offre un soutien dans leurs souhaits et leurs projets de vie, le tout dans une visée

inclusive à la vie en société. Elle tient à cœur d'agir, selon une pratique réflexive et éthique.

L'accueil et l'accompagnement de chaque résident-e tendent à ce qu'il-elle se sente en confiance dans ce lieu de vie, et dans la relation éducative avec chaque membre de l'équipe. Il-elle est accompagné-e dans une démarche d'introspection, qui lui permettra d'exprimer ses émotions. Il-elle élabore ses objectifs de progression avec la personne de référence, et participe activement aux tâches quotidiennes, liées à son lieu de résidence, dans le but de maintenir, voire de développer son autonomie. La structure se compose de trois grands appartements et d'un studio.

De nombreux changements ont eu lieu au sein de l'équipe éducative : deux éducatrices ont quitté leur fonction dans le courant de l'année. Mme Claudia Oliveira a également quitté les Appartements, ainsi que sa fonction de Responsable, en novembre. Je remercie sincèrement chaque personne, qui a contribué à la mission des Appartements. Je leur souhaite le meilleur dans leurs projets personnels, professionnels et familiaux. Naturellement, ces départs ont été remplacés par de nouveaux professionnels, dont moi-même, qui reprends la fonction de Responsable. Je me réjouis de collaborer avec cette équipe pleine de ressources et de motivation.

Du côté des résident-e-s, deux messieurs ont intégré les Appartements, entre février et mai. Un résident a été admis au studio durant le mois d'avril, afin de tester une vie indépendante, tout en étant sous supervision ponctuelle. Une personne a quitté les Appartements en septembre. L'accompagnement des personnes, dont les besoins sont davantage soutenus, se poursuit dans l'appartement nommé « Intermède », ouvert en novembre 2021. L'axe d'accompagnement tend à retrouver un rythme de vie et de travail progressif, pour ces personnes nécessitant une présence durant la journée. Une personne a effectué un stage d'essai en juillet, pour intégrer prochainement la structure.

Les Appartements ont proposé une palette d'activités, dont les résident-e-s parlent régulièrement, de manière dithyrambique. Ces activités ludiques, sportives ou de détente répondent à des besoins sociaux, et développent l'ouverture au monde. Ont été proposées : les visites de la chocolaterie de Broc, de la ville de Bulle et du tropicarium de Servion ; la piscine de Payerne, le Luna Park, une balade au Lac Noir, une virée en Quadrix, une sortie au Moléson, aux Bains de Charmey, la Bénichon à Fribourg et le repas de Noël à L'Acacia à Marly.

Les bons rapports entre les différents membres de l'équipe éducative, leur satisfaction et leur engagement dans leur travail, génèrent une force et une cohérence, qui rassurent les résident-e-s.

Le soutien de la Direction et du Service social, ainsi que la qualité des échanges, participent à l'enthousiasme de l'équipe pour son travail. Un grand merci pour cette précieuse collaboration.

Luca Vellone
Resp. des Appartements
luca.vellone@st-camille.ch

Le Foyer St-Camille de Marly

Capacité officielle d'accueil : 30 résidant-e-s + 2 pl. réservées au placement temporaire

« Le secret du changement consiste à concentrer son énergie pour créer du nouveau, et non pas pour se battre contre l'ancien. » Dan Millman

Comme nous vous l'avions annoncé à la fin du rapport annuel 2021, nous étions en pleine préparation du spectacle, prévu en l'honneur du 60ème anniversaire de notre Association. Si la pandémie a eu quelques sursauts, c'est surtout le personnel qui a été touché ; et bon gré mal gré, nous avons pu continuer à faire les répétitions du spectacle. L'équipe de Marly était petite, mais vaillante ! La Liberté est même venue voir comment se passaient les répétitions, et les acteur-trice-s ont été prêt-e-s à temps !

Comme les 60 ans étaient passés, l'équipe du BMP a donc rusé et nous a proposé (dans un superbe graphisme), de souffler 60 + 1 bougies ! Le succès était au rendez-vous pour les représentations, et nos acteur-trice-s ont terminé fatigués mais avec des étoiles plein les yeux !

La traditionnelle fête des familles s'est déroulée par beau temps, dans des conditions quasi-normales, avec de superbes décorations sur le thème de la maison. Chaque groupe avait, au centre de la table, une maison individuelle, au design personnel : un joli thème pour cette fête familiale. Les animatrices de Méli-Mélo, avec l'aide efficace des résidant-e-s qui fréquentent cet espace, ont créé ces décors.

Nous avons proposé deux camps de vacances, et comme il était encore difficile de voyager hors des frontières, le premier a eu lieu à Genève. Quelques résidant-e-s sont parti-e-s à la découverte de la ville au bout du lac, et ont connu les joies des rails de tramways, ont usé leurs souliers devant de belles vitrines, tout en constatant que la ville est loin d'être toute plate ! Et c'est en septembre qu'a eu lieu le second camp pour les amateur-trice-s d'eau, avec une destination toujours très prisée : Loèche-les-Bains. Elle est privilégiée par les adeptes de la détente et du dilettantisme.

L'été a été chaud, très chaud, et les activités habituelles ont été proposées : la plage pour la baignade et les grillades, le zoo, la ferme et ses animaux, la fête nationale, et de nombreux - fort nombreux - repas au restaurant... Des activités dans le jardin ont également été proposées, comme un karaoké et la dégustation de pizzas livrées comme à la maison !

Il y a eu du mouvement dans les chambres. Plusieurs départs (dont un demandé depuis longtemps, pour intégrer un EMS), ont été suivis par quelques entrées. Même au niveau du personnel, cette année a été marquée par de nombreuses fluctuations: maladies, accidents, départs... L'équipe a vécu ainsi quelques moments difficiles, ce qui n'a pas empêché une apprentie de terminer sa formation et de recevoir son CFC, et à une employée de se former en kinesthétique. Plusieurs personnes ont été présentes sur le stand de l'ORTRA lors du Start! à Forum Fribourg.

Au niveau du matériel, les deux salles de pharmacies ont été entièrement rénovées et équipées d'un nouveau mobilier. Les semainiers ont également été changés, pour une meilleure organisation avec notre partenaire de la pharmacie, qui en assure le remplissage.

Ayant constaté une recrudescence des actes de violence envers le personnel, surtout au niveau des lieux de vie, un groupe de travail a été constitué. Il a pu, vers le milieu de l'année, faire valider ses résultats: des changements au niveau des procédures, plusieurs formations proposées pour aider le personnel, soit en prévention, soit si des événements ont lieu, et une campagne d'information prête à être diffusée, dès que possible. Ce sera toutefois en cette année 2023, car cela demande du temps pour

faire passer certaines informations de façon compréhensible à toutes et tous.

Terminons ce tour d'horizon sur une note festive: le 14 octobre! En effet, le Foyer a été vidé (presque) totalement. Les résident-e-s et le personnel sont allés, en transport en commun, à Forum Fribourg pour la grande fête pour toutes et tous: le clou des festivités du 60ème anniversaire! Pensant que certain-e-s résident-e-s plus âgé-e-s seraient vite fatigué-e-s par la fête, nous avons prévu un retour express si nécessaire... Et bien croyez-moi, c'est le personnel qui a été le plus rapidement épuisé! Tout le monde est revenu avec un énorme sourire, et heureux d'avoir ri et dansé à cœur joie! Quels beaux moments on a passés!

Tout est donc prêt pour, que cette année, nous puissions nous concentrer à créer du nouveau!

Maryse Sautel
Resp. du Foyer St-Camille
maryse.sautel@st-camille.ch

Le Foyer des Préalpes de Villars-sur-Glâne

Capacité officielle d'accueil : 29 résidant-e-s + 1 pl. réservée au placement temporaire

L'année 2022 a été placée sous le signe de la normalité post Covid. Si des résidant-e-s et des membres du personnel ont encore été atteint-e-s, le virus s'est révélé moins agressif. Tout en maintenant un dispositif d'hygiène adéquat, la vie a repris un cours normal.

Reprendre la vie ordinaire, pour les résidant-e-s, a signifié reprendre des activités presque oubliées. Je ne parle pas d'aller manger au restaurant, mais de sorties encore plus palpitantes telles que: la Rando Cerebral, le Paléo, des vols en parapente avec l'Association PARA-DIGME, la visite des chiens de la Fondation Barry et à nouveau des vacances!

Certain-e-s résidant-e-s s'inscrivent, de manière individuelle, à des camps de vacances. Pour d'autres, le service Animation écoute leurs demandes et organise, en fonction des possibilités, des vacances adaptées. Lors de chaque camp, une personne du service des Soins est présente, ainsi que des membres de l'Animation.

En 2022, l'Animation a organisé un camp d'une semaine à Lo-sone au Tessin. Quel plaisir pour les résidant-e-s de reprendre le large! D'autres résidant-e-s ont eu la possibilité de participer à un camp Cimgo organisé par l'Association Différences Solidaires. Le Cimgo est un vélo tout terrain, adapté aux personnes en situation de handicap, permettant de dévaler des pentes, tout en étant accompagnées par un pilote. Les descentes sont synonymes de sensations fortes.

Bravo à l'équipe d'Animation pour sa créativité, sa bonne humeur au quotidien, sa souplesse et son écoute de l'autre.

Nous avons à nouveau pu organiser la fête des familles. C'est un moment de rencontres autour d'un excellent repas, concocté par l'équipe de la Cuisine. Les autres moments forts ont été liés aux célébrations du 60ème anniversaire de l'Association.

Au niveau du personnel, nous avons eu une vacance de plusieurs mois pour le poste de Responsable des Soins. Cette situation n'a pas été simple tous les jours. Il a fallu redoubler d'ingéniosité pour pallier ce manque. J'adresse un immense merci à l'ensemble du personnel soignant, pour sa flexibilité et son aide dans la recherche de solutions. Vous avez réussi à ce que, finalement, tout se passe pour le mieux au niveau des remplace-

ments, de la planification et du quotidien des résidante-e-s, tout en gardant, en ligne de mire, un travail de qualité.

Voilà presque 5 ans que je suis Responsable du Foyer. Le temps passe vite, et l'heure de la retraite arrive. L'expérience a été enrichissante, j'ai appris beaucoup d'un domaine que je connaissais si peu... Les résidant-e-s m'ont impressionnée par leurs ressources et aussi leur zénitude.

C'est le moment de prendre congé de vous, mais ce n'est qu'un au revoir. Nous nous «recroiserons» certainement, dans d'autres lieux ou à d'autres occasions.

Danièle Mayer Aldana
Resp. du Foyer des Préalpes

De gauche à droite:
Mme Sautel
M. Vellone
Mme Mayer Aldana



11

Le billet du directeur

A la lecture de ce rapport, vous avez, une nouvelle fois, pu être renseignés sur les différents événements qui ont agrémenté l'année 2022 de notre Association.

En début d'année, nous avons pu vivre des événements positifs, avec notamment les mesures d'allègements sanitaires. Malheureusement, cette bonne nouvelle a rapidement été entachée par la guerre russo-ukrainienne avec tous ses effets, qui se feront encore certainement sentir durant plusieurs mois.

Nous avons vécu une inflation galopante, avec des augmentations importantes des prix des énergies, avec des risques connus de pénuries. A cela s'ajoute le manque persistant de main d'œuvre. Malgré tout, nous pouvons tout de même déclarer que l'année 2022 a été correcte, dans l'atteinte des objectifs que nous nous étions fixés, et nous pouvons être satisfaits des résultats obtenus.

Je ne remercierai jamais assez les collaborateur-trice-s, qui accomplissent ensemble leur travail, avec une importante dose de dévouement, un sérieux reconnu par toutes et tous et une volonté sans faille de répondre aux exigences de notre estimée clientèle.

Les rayons de soleil ont été incontestablement les manifestations, qui ont mis fin aux festivités de notre 60ème anniversaire. Les retours positifs, les sourires et tous les remerciements reçus n'ont fait qu'alimenter le fait que je suis fier d'être le Directeur d'une telle Association. C'est pour ces raisons que j'en fais des coups de cœur :

[Les lecteur-trice-s assidu-e-s de nos rapports annuels connaissent l'existence de notre troupe théâtrale: les Camill'acteurs. Après «St-Camille fait le job» en 2017, notre troupe s'est à nouveau lancé un défi d'importance, en s'illustrant de manière](#)

magistrale dans le spectacle « St-Camille souffle 60+1 bougies ». Elle l'a présenté au CO de Marly les 30.04 et 01.05.2022. Six saynètes pétillantes, représentant chacune 10 ans de vie de l'Association, mêlant textes et chorégraphies. Un grand merci à Nicolas Bussard pour l'écriture de ce spectacle, aux acteur-trice-s, ainsi qu'à toutes les personnes qui ont contribué à sa réussite. Lorsqu'une actrice déclare: « Mon but? Faire plaisir aux gens! », tout est dit!

La seconde manifestation a été celle de la « journée pour toutes et tous » qui s'est déroulée le 14.10.2022 à Forum Fribourg. Aujourd'hui encore, je savoure ces moments extraordinaires, car j'ignore à quelle occasion, nous aurons à nouveau l'opportunité de nous réunir à plus de 300 personnes. Cette journée a permis de nous retrouver toutes et tous ensemble, de nous côtoyer dans un cadre différent, de mieux nous découvrir et surtout de mieux nous apprécier. Merci à toutes les personnes qui se sont impliquées, dans l'organisation complexe d'un tel événement.

Enfin, j'adresse toute ma gratitude aux personnes qui me soutiennent dans mon action, à Mme Anne-Sophie Peyraud, notre Présidente, et aux Membres du Comité. Un merci particulier aux Membres du Conseil, qui ont soutenu notre Association avec compétence, durant de nombreuses années. Je ne saurais oublier le Service de la prévoyance sociale, les bénévoles et civilistes, qui soulagent notre quotidien, nos fidèles partenaires commerciaux, qui nous confient du travail et notre chère clientèle des boutiques, qui nous oblige à rester créatifs et inventifs pour achalander nos vitrines.

A l'heure où j'écris ces lignes, Mme Mayer Aldana nous quitte pour profiter d'une retraite méritée, dès le 01.04.2023. Permettez-moi ici de lui adresser mes remerciements pour son dévouement et le travail fourni, au profit des résidant-e-s du Foyer des Préalpes en particulier, durant presque 5 ans.

Chaque année nous apporte son lot de nouveautés, de particularités, et comme je le relevais déjà dans mon rapport de 2021, les défis ne manqueront pas dans les prochains mois, mais nous sommes prêts à les relever!

Mes slogans pour traverser 2023 sont :

« On ne subit pas l'avenir, on le fait » (Georges Bernanos)

« Le talent n'existe pas, le talent c'est d'avoir envie de faire quelque chose » (Jacques Brel)

Claude Chassot

Directeur

claude.chassot@st-camille.ch



Les organes dirigeants de l'Association St-Camille en 2023

L'Assemblée Générale

Présidente
PEYRAUD Anne-Sophie *Juge au tribunal cantonal,
Villars-sur-Glâne*

La Direction

Directeur
CHASSOT Claude

Le Comité de direction

Présidente
PEYRAUD Anne-Sophie *Juge au tribunal cantonal,
Villars-sur-Glâne *2009/VP11-20/P21*

Vice-président
BINGGELI Christian *Directeur Dehly SA,
Ferpicloz *2011/VP21*

Membres
MAURON Claude *Directeur Robert Mauron SA,
Villars-sur-Glâne *2013*

PASQUIER Martial *Professeur à l'IDHEAP, UNIL,
Villars-sur-Glâne *2014*

PEIRY Ian *Directeur associé Swinvest SA,
Villars-sur-Glâne *2017*

VORLET Martine *Directrice famiya,
Villars-sur-Glâne *2020*

**Entrée en fonction*

Tous les mandats seront à renouveler en 2026



Association
St-Camille

Bulletin de souscription

Je souhaite devenir Membre de l'Association St-Camille en versant :

CHF 50.– de cotisation annuelle

ou

CHF 500.– de cotisation unique de Membre à vie

Nom, Prénom : _____

Rue : _____

No postal et lieu : _____

Adresse email : _____

Date et signature : _____

Compétences principales des Membres:

- Adopter et modifier les statuts
- Elire le(la) Président(e), le(la) Vice-Président(e) et les Membres du Comité de direction ainsi que l'Organe de révision
- Approuver le rapport annuel et les comptes
- Donner décharge aux Membres du Comité de direction
- Prononcer la dissolution de l'Association

Engagement à l'égard des tiers:

- La responsabilité personnelle des Membres n'est pas engagée

**A réception de votre inscription,
nous vous enverrons un bulletin de versement et nos statuts**

Association St-Camille • Rte de la Gérine 27 • 1723 Marly

026 435 23 00 • office@st-camille.ch

Membre collectif de
ARTISET
Fédération des prestataires de services
pour personnes ayant besoin de soutien
CURAVIVA 1878-2021 YOWITA



infri
Association fribourgeoise des institutions spécialisées
Fribourgsche Vereinigung der spezialisierten Institutionen



ZIVILDienst
SERVICE CIVILE
SERVIZIO CIVILE
SERVETSCH CIVIL

Etablissement
reconnu

CCIF  **HIKF**
Chambre de commerce et d'industrie du canton de Fribourg
Kandeli- und Industriekammer des Kantons Fribourg

Impressum

Conception graphique: Association St-Camille, Atelier Bureautique Multimédia – Villars-sur-Glâne

Impression et reliure: Cric Print - Marly



www.st-camille.ch
office@st-camille.ch

Route de la Gérine 27
CP 61
1723 Marly 1
Tél. 026 435 23 00

Route des Préalpes 18
1752 Villars-sur-Glâne
Tél. 026 408 86 00